

transportant plus aisément que le charbon, il y a moins de droits à percevoir.

* * *

Dans une note du consul de France à Port-Saïd nous lisons à ce propos les intéressantes lignes qui suivent :

“ Le pétrole, dans les citernes du navire, aurait sur le charbon l'avantage de combler tous les vides des récipients. Il présenterait en outre l'avantage de pouvoir être embarqué par un jeu de pompes et d'éviter les frais de manipulation qu'entraîne l'embarquement du charbon.

“ Déjà même on a fait construire à Suez, comme sur divers autres points de relâche des navires, trois citernes d'une capacité de 4,000 tonnes chacune, en prévision de l'emploi prochain comme combustible du pétrole, qui proviendra vraisemblablement des exploitations anglaises de Bornéo.

“ Le choix de Suez comme entrepôt semble indiquer que le pétrole y arrivera par la mer Rouge, conséquemment la Compagnie du canal perdra la perception des droits qu'elle effectue actuellement sur les transports de charbon destinés à alimenter les navires naviguant dans l'océan indien et au delà.”

Le consul se demande même si des navires chauffés au pétrole, pouvant franchir de plus grands espaces sans renouveler leur approvisionnement, “ ne préféreront pas suivre l'ancienne voie de navigation à l'ouest de l'Afrique pour se rendre au cap de Bonne-Espérance et aux ports des républiques sud-africaines...”

Cela est fort possible.

Si l'on songe que la transformation des appareils actuels en appareils propres au chauffage au pétrole ne coûte pas plus d'une dizaine de mille francs, qu'en outre les constructeurs s'appliquent d'ores et déjà à fabriquer des machines spéciales

pour ce genre de chauffage, il n'est pas exagéré de croire que nous sommes à la veille, grâce au pétrole, d'une petite révolution dans la marine.

Les Anglais, quoique grands marchands de charbons, cherchent à précipiter cet événement qui peut avoir sur la guerre maritime une influence capitale. Ils multiplient, en effet, les expériences, et sur quelques navires déjà ils ont substitué le pétrole à la houille.

* * *

Les Directeurs de la Banque Nationale ont décidé d'ouvrir une succursale à Montmagny.

M. J. I. Audet de la succursale de Sherbrooke a été nommé gérant de celle de Montmagny.

* * *

L'Union syndicale anversoise des hôteliers, restaurateurs et cafetiers organise pour le mois de décembre 1899, à Anvers, une exposition internationale d'art culinaire, de matières et de matériel d'alimentation.

Cette exposition est placée sous la présidence d'honneur du Bourgmestre (maire) de la ville.

Les nations voisines et principalement la France pourront y prendre part. Lors d'une exposition précédente en 1889, la France était représentée dans la plupart des groupes par des pâtés de gibiers, des terrines de foie gras, des truffes, des ouvrages culinaires, des ouvrages lithographiques s'appliquant aux menus, etc.

En outre, les produits de la laiterie, les conserves alimentaires de toute espèce, les huiles d'olive, les articles de cuisine et de caves, les ameublements de salle à manger et de café, les vêtements pour cuisiniers, garçons de café et hommes d'office, la gobeletterie, les services de table, les papiers dentelles, la boulangerie, la pâtisserie, la confise-